

30/09/2021

Fonds d'Epargne Salariale

**TESORUS EQUILIBRE**

**RAPPORT ANNUEL**

## SOMMAIRE

	Pages
Informations concernant les placements et la gestion	3
Politique d'investissement	5
Informations réglementaires	12
Comptes annuels	19
<b>Bilan actif en eur</b>	<b>19</b>
<b>Bilan passif en eur</b>	<b>20</b>
<b>Hors bilan en eur</b>	<b>21</b>
<b>Compte de résultat en eur</b>	<b>22</b>
Annexes	23
<b>1. Règles et méthodes comptables</b>	<b>23</b>
<b>2. Evolution de l'actif net en eur</b>	<b>27</b>
<b>3. Complément d'information</b>	<b>29</b>
<b>3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices</b>	<b>34</b>
<b>3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en eur</b>	<b>35</b>
Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	36
<b>Rapport annuel de l'OPC Maître</b>	<b>41</b>

## Informations concernant les placements et la gestion

### **Société de gestion**

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT – 25, de la Ville l'Evêque – 75008 Paris

### **Dépositaire**

CACEIS BANK – 1-3, place Valhubert – 75013 Paris

### **Commissaires aux comptes**

DELOITTE & ASSOCIÉS – 6, place de la Pyramide – 92908 Paris – La Défense

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'épargne salariale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### TESORUS EQUILIBRE

Code AMF : 990000082669

Fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) soumis au droit français. Ce fonds d'épargne salariale est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

**Objectif de gestion** : Le FCPE est un fonds nourricier de l'OPCVM GROUPAMA EQUILIBRE. Son objectif de gestion est d'obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture coupons réinvestis.

La performance du FCPE TESORUS EQUILIBRE pourra être inférieure à celle de son maître, compte tenu de ses propres frais de gestion et de son indicateur de référence.

**Indicateur de référence** : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture coupons réinvestis.

Le FCPE est composé en totalité et en permanence des parts F de l'OPCVM GROUPAMA EQUILIBRE et, à titre accessoire, de liquidités.

#### Rappel de la politique d'investissement de l'OPCVM maître.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

Le FCP GROUPAMA EQUILIBRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change vise un seuil maximum d'une fois l'actif du FCP.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 30% et 70% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein d'OPCVM, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 20% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 30% et 70% de son actif net.

Le FCP pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen jusqu'à 100% de son actif net.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 5 ans.

**Durée de blocage (sauf cas de déblocage anticipés prévus par le Code du Travail)** : 5 ans pour le PEE, jusqu'à la retraite pour le PERCO et le plan d'épargne retraite.

**Fréquence de valorisation** : chaque jour de bourse Euronext Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France.

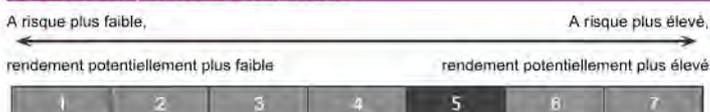
**Modalités de rachat des parts** : les demandes de rachats, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, sont à adresser, éventuellement par l'intermédiaire de l'entreprise, au plus tard la veille du jour de valorisation, au teneur de compte. Elles sont exécutées au prix de rachat calculé conformément aux modalités prévues dans le règlement du FCPE. Le règlement est effectué dans un délai n'excédant pas un mois après l'établissement de la valeur liquidative suivant la réception de la demande de rachat.

**Souscriptions** : Les demandes de souscription, sont à adresser, au plus tard la veille du jour de valorisation, au teneur de compte et sont exécutées au prix de rachat conformément aux modalités prévues dans le règlement.

**Recommandation** : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans pour le PEE et avant la retraite pour le PERCO et le plan d'épargne retraite.

Les dispositions en matière de souscriptions/rachats de l'OPCVM maître dans lequel est investi votre FCPE sont expliquées dans la rubrique « Modalités de souscriptions et de rachats » de son prospectus.

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds d'épargne salariale.

La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le fonds d'épargne salariale a un niveau de risque de 5. Il est identique à celui de l'OPCVM maître.

**Rappel du profil de risque de l'OPCVM maître.**

L'OPCVM a un niveau de risque de 5, en raison de son exposition au risque de taux et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM maître non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## Politique d'investissement

EQUITIES						
Price index except *	from		30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
	to		30/09/21	30/09/21	31/12/20	30/09/21
Ccy	Last		1 mois	3 mois	2020	YtD
<b>GLOBAL</b>						
MSCI World AC Free (Loc)	0	825	25,55%	-1,48%	12,32%	11,60%
MSCI World AC Free	USD	710	25,54%	-2,09%	14,34%	9,79%
<b>DEVELOPPED MARKETS</b>						
MSCI World Dev. (Loc)	0	2 282	27,23%	-0,76%	11,67%	13,56%
MSCI World Dev.	USD	3 007	27,01%	-1,30%	14,06%	11,77%
S&P 500	USD	4 308	28,09%	-1,03%	16,26%	14,68%
Russell 2000	USD	2 204	46,21%	-4,40%	18,36%	11,62%
Nasdaq 100	USD	14 690	28,65%	-0,26%	47,58%	13,98%
S&P/TSX 60	CAD	1 203	24,41%	-0,75%	1,96%	16,29%
DJ Stoxx 600	EUR	455	25,95%	-0,44%	-4,04%	13,98%
DJ EuroStoxx 50	EUR	4 048	26,76%	-0,89%	-5,14%	13,95%
DAX*	EUR	15 261	19,59%	-2,49%	3,55%	11,24%
CAC 40	EUR	6 520	35,74%	-0,50%	-7,14%	17,45%
S&P/MIB	EUR	25 684	35,07%	1,59%	-5,42%	15,52%
IBEX	EUR	8 796	30,96%	-1,25%	-15,45%	8,95%
FTSE 100	GBP	7 086	20,80%	-0,52%	-14,34%	9,69%
TOPIX	JPY	2 030	24,90%	3,77%	4,84%	12,49%
NIKKEI 225	JPY	29 453	27,03%	2,33%	16,01%	7,32%
<b>EMERGING MARKETS</b>						
MSCI Daily TR Net Emergi	USD	616	18,20%	-6,81%	18,31%	-1,25%
MSCI BRIC	USD	361	5,68%	-10,27%	15,42%	-8,12%
MSCI EM Asia	USD	725	13,93%	-7,96%	28,38%	-4,15%
KOSPI 200	KRW	401	29,69%	-7,96%	32,52%	3,09%
TWSE	TWD	16 935	35,31%	-4,38%	22,80%	14,95%
HS China Enterprise	HKD	8 726	-7,14%	-16,22%	-3,85%	-18,74%
S&P/CNX NIFTY	USD	237	55,21%	12,47%	12,02%	23,98%
MSCI Latin America	USD	2 228	21,89%	-14,88%	-15,97%	-9,11%
BOVESPA	BRL	110 979	17,31%	-13,04%	2,92%	-6,75%
MEXBOL	MXN	51 386	37,18%	2,31%	1,21%	16,61%
MSCI EMEA	USD	284	36,09%	3,00%	-9,83%	17,67%
RTS	RUB	26 524	39,91%	6,68%	3,97%	22,51%
FTSE/JSE TOP 40	ZAR	57 863	15,63%	-4,03%	7,01%	6,41%
ISTANBUL SE 100	TRY	1 406	22,80%	2,16%	29,06%	-4,76%
<b>CONVERTIBLES</b>						
Convertibles Globales	USD	444	22,99%	-1,82%	38,78%	3,63%
Convertibles US	EUR	707	28,12%	-1,19%	50,27%	5,30%
Convertibles Europe	USD	260	10,86%	-1,25%	5,54%	3,54%
Convertibles Asie	USD	233	14,34%	-3,23%	16,31%	3,47%

# TESORUS EQUILIBRE

## EQUITY SIZE, STYLE & SECTOR PERFORMANCE

Price index except *	from		30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
	to		30/09/21	30/09/21	31/12/20	30/09/21
	Ccy	Last	1 mois	3 mois	YtD	YtD
<b>US</b>						
S&P 1500 Comp.	USD	985	29,47%	-1,16%	15,81%	14,79%
S&P 500	USD	4 308	28,09%	-1,03%	16,26%	14,68%
S&P 400 Mid	USD	2 641	41,87%	-2,55%	11,81%	14,48%
S&P 600 Small	USD	1 332	55,70%	-2,77%	9,57%	19,01%
Russell 1000 Growth	USD	2 759	26,34%	-0,43%	37,12%	13,65%
Russell 1000 Value	USD	1 544	32,23%	-2,12%	0,15%	14,41%
S&P Energy	USD	396	74,02%	-4,27%	-37,31%	38,35%
S&P Materials	USD	497	24,16%	-4,55%	18,11%	8,98%
S&P Industrials	USD	827	27,07%	-5,31%	9,01%	10,31%
S&P Technology	USD	2 624	27,71%	-0,36%	42,21%	14,51%
S&P Cons.Discretionary	USD	1 430	18,38%	-1,64%	32,07%	9,76%
S&P Cons.Staples	USD	715	8,41%	-1,00%	7,63%	2,62%
S&P Health Care	USD	1 484	20,55%	-0,76%	11,43%	12,08%
S&P Telecom	USD	268	37,11%	-0,41%	22,18%	20,78%
S&P Utilities	USD	325	7,53%	-0,28%	-2,83%	1,73%
S&P Finance	USD	625	56,04%	1,71%	-4,10%	27,36%
<b>EUROPE</b>						
DJ STOXX Large 200	EUR	450	24,54%	-0,47%	-5,18%	13,96%
DJ STOXX Mid 200	EUR	568	30,25%	-0,73%	-1,09%	12,88%
DJ STOXX Small 200	EUR	385	32,93%	0,50%	3,20%	16,48%
DJ STOXX Growth	EUR	3 113	25,31%	0,74%	5,71%	16,85%
DJ STOXX Value	EUR	1 370	34,32%	-0,59%	-12,31%	14,17%
MSCI Europe Energy	EUR	98	61,45%	8,93%	-37,16%	28,03%
MSCI Europe Materials	EUR	279	24,17%	-4,79%	6,25%	9,96%
MSCI Europe Industrials	EUR	278	32,15%	0,80%	2,35%	17,65%
MSCI Europe Technology	EUR	155	36,88%	5,05%	13,70%	27,19%
MSCI Europe Cons.Disc.	EUR	181	34,68%	-5,85%	5,56%	13,19%
MSCI Europe Cons.Staples	EUR	240	8,02%	-3,02%	-5,77%	7,02%
MSCI Europe Health Care	EUR	204	10,76%	1,01%	-3,82%	13,16%
MSCI Europe Telecom	EUR	46	22,38%	-2,17%	-15,98%	11,20%
MSCI Europe Utilities	EUR	109	3,86%	-4,75%	8,87%	-6,46%
MSCI Europe Financial	EUR	54	45,53%	2,97%	-17,18%	18,58%
MSCI Europe Bank	EUR	39	70,12%	5,17%	-28,03%	29,77%
MSCI Europe Insurance	EUR	70	29,51%	2,44%	-12,72%	8,68%
<b>JAPAN</b>						
TOPIX Large 100	JPY	1 330	28,91%	4,03%	6,06%	13,43%
TOPIX Mid 400	JPY	2 216	19,61%	2,88%	4,67%	10,28%
TOPIX Small	JPY	2 456	17,25%	4,96%	-2,18%	13,54%

# TESORUS EQUILIBRE

<b>BONDS</b>						
		from	30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
		to	30/09/21	30/09/21	31/12/20	30/09/21
		Last	1 mois	3 mois	2020	YtD
<b>RETURNS</b>						
U.S. Treasury	USD	2 496	-3,3%	-0,1%	8,0%	-2,5%
Treasury	EUR	278	-1,7%	-0,2%	5,0%	-2,9%
BarCap US Aggregate	USD	2 355	-0,90%	-0,08%	7,51%	-1,55%
BarCap Euro Aggregate	EUR	269	-1,06%	-0,22%	4,05%	-2,29%
BarCap US Agg. Corporate	USD	3 516	1,74%	-0,16%	9,89%	-1,27%
BarCap Euro-Agg Corporate	EUR	265	1,66%	-0,04%	2,77%	-0,31%
BarCap US Corp. High Yield	USD	2 444	11,28%	0,69%	7,11%	4,53%
BarCap Pan-Europe Corp. HY	EUR	360	9,04%	0,59%	2,29%	3,69%
J.P. Morgan EMBI Global Total	USD	919	3,88%	-0,52%	5,88%	-1,53%
J.P. Morgan GBI-EM Global Comp	USD	373	5,76%	-1,16%	1,32%	-3,14%
#N/A Invalid Security	USD	0	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
<b>YIELDS &amp; SPREADS</b>						
US 10 year (%)	USD	1,49	80	6	-100	57
US 2 year (%)	USD	0,28	15	4	-145	15
US 5 year (%)	USD	0,96	69	11	-133	60
US 30 year (%)	USD	2,04	59	0	-74	40
Germany 10 year (%)	EUR	-0,20	32	4	-38	37
Germany 2 year (%)	EUR	-0,69	1	-2	-10	1
Germany 30 year (%)	EUR	0,28	37	0	-51	43
France 10 year (%)	EUR	0,16	40	6	-46	49
Japan 10 year (%)	JPY	0,07	6	3	3	5
UK 10 year (%)	GBP	1,02	79	32	-63	83
Italie 10 year (%)	EUR	0,86	-1	9	-87	32
Espagne 10 year (%)	EUR	0,46	21	9	-42	41
Barclays World Govt IL All Mat	USD	417,31	3,88%	1,83%	9,33%	2,16%
Barclays US Govt IL All Mat	USD	370,58	5,08%	1,44%	11,54%	3,39%
Barclays France Govt EMU HICP-Link	EUR	258,30	6,12%	2,54%	2,94%	3,42%
BEIL1T	EUR	242,64	7,82%	2,49%	3,06%	4,59%
BarCap US Corp. Spread (bp)	USD	84	-52	2	3	-12
BarCap Euro Corp. Spread (bp)	EUR	84	-35	1	-1	-8
BarCap US HY Spread (bp)	USD	289	-228	22	24	-71
BarCap Pan-Europe HY Spread (bp)	EUR	300	-171	6	54	-58
J.P. Morgan EMBI Global Spread	USD	324	-74	8	46	1
US Breakeven 10 Year	USD	2,38	0,74	0,03	0,20	0,39

CURRENCY & CASH					
	from	30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
	to	30/09/21	30/09/21	31/12/20	30/09/21
	Last	1 mois	3 mois	2020	YtD
<b>CURRENCY vs USD</b>					
EUR	1,158	-1,20%	-2,40%	8,94%	-5,21%
JPY	111,3	-5,22%	-0,22%	5,19%	-7,22%
GBP	1,347	4,29%	-2,53%	3,12%	-1,43%
CHF	0,932	-1,16%	-1,16%	9,20%	-4,99%
SEK	8,76	2,23%	-2,50%	13,83%	-6,10%
NOK	8,75	6,67%	-1,75%	2,41%	-1,94%
CAD	1,268	5,04%	-2,82%	2,08%	0,35%
AUD	0,723	0,91%	-3,97%	9,59%	-6,07%
NZD	0,690	4,26%	-1,81%	6,59%	-3,97%
MXN	20,6	7,14%	-4,21%	-4,96%	-3,52%
BRL	5,44	3,06%	-7,04%	-22,47%	-4,49%
ZAR	15,07	11,15%	-5,42%	-4,73%	-2,48%
RUB	72,8	6,71%	0,70%	-16,70%	2,28%
TRY	8,89	-13,24%	-2,26%	-20,02%	-16,34%
CNY	6,44	5,37%	0,44%	6,68%	1,28%
HKD	7,79	-0,47%	-0,26%	0,49%	-0,43%
KRW	1 184	-1,21%	-4,14%	6,43%	-8,24%
INR	74,2	-0,64%	0,69%	-2,31%	-1,58%
EUR CCY Harvest Bal	259	9,14%	-1,31%	-5,06%	4,07%
<b>CENTRAL BANK RATES</b>					
Fed Fund Target Rate	0,25	0	0	-150	0
ECB Refi Rate	0,00	0	0	0	0
BoJ O/N Call Rate	0,10	0	0	0	0
BoE Base Rate	0,10	0	0	-65	0
BoC O/N Lending Rate	0,25	0	0	-150	0
RBA Cash Rate Target	3,25	0	0	0	0
RBNZ Official Cash Rate	0,25	0	0	-75	0
SNB Libor Target	-0,75	0	0	0	0
RiksBank Repo Rate	0,00	0	0	0	0
Norges Bank Effective Deposit Rate	0,25	25	25	-150	25
<b>COMMODITY &amp; OTHERS</b>					
	from	30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
	to	30/09/21	30/09/21	31/12/20	30/09/21
	Last	1 mois	3 mois	2020	YtD
<b>COMMODITY</b>					
DJ-UBS Commodity	101	42,21%	6,09%	-3,50%	29,09%
DJ-UBS Energy	76	78,80%	18,65%	-42,72%	74,93%
WTI CRUDE OIL	75	86,55%	-0,17%	-20,54%	54,64%
DJ-UBS Industrial Metals	340	37,11%	1,89%	16,33%	20,01%
DJ-UBS Precious Metals	448	-7,83%	-5,30%	25,60%	-10,00%
GOLD	1 757	-6,83%	-1,70%	25,12%	-7,45%
DJ-UBS Agriculture	122	44,67%	0,00%	16,48%	19,20%
<b>OTHERS</b>					
VIX	23,1	-3,23	8,07	8,97	0,39
VSTOXX	23,2	-2,82	6,67	9,41	-0,13
Volatility Currency G7	6,0	-2,07	0,07	1,32	-1,08
Volatility EM Currency	8,8	-3,00	0,18	4,14	-1,95

Au dernier trimestre de 2020, les marchés poursuivent le rebond entamé en avril suite à la crise du COVID et sous l'impulsion d'un soutien massif et coordonné de la part des banques centrales et des différents gouvernements. La situation sanitaire n'est pour autant pas réglée et les craintes d'une résurgence épidémique (deuxième vague) sont de plus en plus présentes dans les esprits. Du point de vue géopolitique, l'actualité est dominée par la perspective de l'élection présidentielle aux US et ainsi que par les incertitudes entourant la possibilité d'un accord régissant la sortie du royaume uni de l'Union Européenne (BREXIT). Le point focal pour l'économie, les marchés et les populations intervient au mois de novembre. En début de mois, la compagnie pharmaceutique PFIZER annonce le développement d'un nouveau vaccin. Cette annonce a entrouvert la possibilité d'une sortie de crise sanitaire, d'une réouverture progressive des économies et pose les bases d'une reprise cyclique généralisée. Plus tard dans le mois, la victoire de Joe Biden aux élections Américaines sonne le glas de la présidence précédente et ouvre la voie à une nouvelle donne internationale, notamment sur les questions du climat et du multilatéralisme. Du point de vue économique, cette victoire marque la perspective d'un plan massif de soutien à l'économie – et donc aux marchés -. Ces derniers ne s'y sont pas trompés et il s'en est suivi un appétit nouveau pour les actifs les plus sensibles au cycle économique et plus à même de bénéficier pleinement de la nouvelle donne économique et sanitaire.

Les bonnes tendances de 2020, se poursuivent au premier 2021 et ce d'autant plus que la situation sanitaire est en amélioration aussi bien dans les pays développés que dans les pays émergents. Les campagnes de vaccination s'accroissent même si l'apparition de nouveaux variants suscite quelques inquiétudes. Les indicateurs de cycle sont au vert, les publications macroéconomiques surprennent positivement et les saisons de résultats des entreprises apportent leurs lots de bonnes surprises et soutiennent les marchés d'actions. Les segments sensibles au cycle surperforment les segments défensifs, le style « value » surperforme le style « growth » et les small caps surperforment les large caps. Du côté des marchés du crédit, l'activité des banques centrales conduit à une contraction continue des spreads de crédit. Les premières craintes sur l'inflation apparaissent du fait notamment de la forte hausse des matières premières et des goulets d'étranglements sur différentes chaînes de valeurs industrielles.

Au deuxième trimestre 2021, les marchés d'actions développés retrouvent leurs niveaux d'avant crise et les niveaux de valorisations posent question. Fort heureusement la dynamique bénéficiaire reste solide. L'écart se creuse avec les marchés émergents qui sont pénalisés par un moindre accès à la vaccination et par le ralentissement en Chine. La résurgence des pressions inflationnistes pousse par ailleurs certaines banques centrales (Brésil, Argentine, Russie, Turquie) à resserrer les conditions monétaires. Du côté obligataire, le positionnement des investisseurs prend acte également de la forte amélioration de la conjoncture économique. La normalisation des rendements souverains se poursuit de façon logique et sans excès (hausse des taux longs), les primes de risque de crédit retrouvent des niveaux d'avant crise et les bonnes publications du premier trimestre continuent d'alimenter l'appétit des investisseurs pour les actifs risqués.

Au troisième trimestre 2021, la croissance économique ralentit aux US dans un contexte où l'inflation continue d'accélérer. Les banques centrales montent au créneau et défendent la thèse d'une inflation transitoire résultant principalement d'un choc de demande lié à la réouverture des économies suite aux nombreux confinements. Les taux longs se détendent, le leadership de style tourne à l'avantage des valeurs de croissance mais le directionnel des marchés d'actions reste globalement porteur. Les bénéfices des entreprises restent solides, les publications de bénéfices continuent de surprendre positivement et les niveaux de valorisation se détendent quelque peu.

Tout au long de la période sous revue nous aurons maintenu un positionnement moyen pro-risque caractérisé par une surexposition sur les marchés actions avec une exposition qui a été maintenue à 60%. Du côté obligataire, nous avons surpondéré le crédit (dettes d'entreprises) au détriment des obligations souveraines gérés de manière à toujours maintenir une sensibilité obligataire en ligne par rapport à celle du benchmark.

**Sur la période 30/09/2020 au 30/09/2021, la performance de TESORUS EQUILIBRE s'établit à 11.27% contre 13.34% pour l'indice de référence.**

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA EQUILIBRE F	3 346 560,57	1 527 814,36

## Changements intéressant l'OPC

### 30 novembre 2020

- Mise à jour du SRRI qui passe de 4 à 5 ;
- Mise à jour des frais courants à la clôture des fonds à fin septembre 2020.

### 15 février 2021

- Mise à jour des performances à fin décembre 2020.

### 10 mars 2021

- Fonds profilés : catégorisation « article 6 »  
Mise à jour réglementaire Disclosures ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088)

### A compter du 15 novembre 2021

- Mise à jour de l'indice Barclays qui change de nom et devient « Bloomberg » ;
- Passage de la publication de la VL de J+1 à J+2 jours ouvrés ;
- Mise à jour des frais courants dans les DIC1 à la clôture des fonds à fin septembre 2021.
- Modification du cut off qui passe à 9h00 ;
- Cours de VL en J ;
- Suppression du décalage en J-1 des benchmark le décalage en J-1 ;

## Frais de gestion

Votre OPC est nourricier de **GROUPAMA EQUILIBRE**. Le total des frais effectivement prélevés s'élève à **2,44%** de l'actif net.

Durant l'exercice, les frais de gestion indirects s'élèvent à **1,04%** (représentant les frais courants du dernier exercice clos du fonds maître).

## Informations réglementaires

### Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### Commissions de mouvement

En conformité avec l'article 314-79 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée au FIA à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- une ' commission de mouvement ' intégralement perçue par le Dépositaire.

La clé de répartition de la commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

### Exercice du droit de vote

La politique de vote ainsi que le rapport sur les droits de vote sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion.

### Intermédiaires Financiers

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

### Frais d'intermédiation

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr)

### Risque global

La méthode de calcul retenue par la société de gestion pour mesurer le risque global de ce FIA est de l'engagement.

## **Critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (« ESG »)**

Les modalités de prise en compte, par la société de gestion, sans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont disponibles sur son site internet : <http://groupama-am.fr>

## **Règlements SFDR et Taxonomie**

Article 6

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Cet OPCVM reste néanmoins exposé à des risques de durabilité. Ces risques de durabilité sont intégrés dans les prises de décisions en matière d'investissement et le suivi des risques.

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

## **Traitement des actifs non liquides**

Chaque FIA présentant une poche d'actif considéré comme illiquide fait l'objet d'une analyse spécifique visant à s'assurer que l'illiquidité constatée est compatible avec le profil de risque du FIA.

Sont notamment pris en compte dans cette analyse la taille de la poche d'actif illiquide au vu de l'actif global du FIA ainsi que la typologie du FIA considéré (fonds ouvert à des investisseurs non professionnel, fonds ouvert à des investisseurs professionnel, fonds d'épargne salariale).

Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

Le pourcentage des titres non liquides est de : Néant.

## **Gestion des liquidités**

Groupama Asset Management effectue une revue a minima trimestrielle du risque de liquidité de l'ensemble des FIA.

L'approche par les courbes de liquidité (courbe représentant le pourcentage de l'actif net du FIA pouvant être cédé à un horizon donné) est retenue pour appréhender et quantifier ce risque.

Pour chaque FIA, deux courbes de liquidité sont évaluées, l'une sous hypothèse de conditions normales de marché, l'autre sous hypothèse de conditions exceptionnelles de liquidité.

Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

## **Gestion des risques**

Groupama Asset Management a défini et maintient opérationnelle une politique de gestion des risques comportant toutes les procédures nécessaires pour lui permettre d'évaluer pour chaque FIA géré son exposition aux risques de marché, de liquidité, de contrepartie, de crédit et aux risques opérationnels.

La politique de gestion des risques est adaptée à l'activité de la société et revue et approuvée périodiquement par les dirigeants qui s'assurent de son efficacité.

Les risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont détaillés pour chaque FIA au sein de son prospectus disponible sur demande auprès de la société de gestion. Le détail du profil du risque du FIA est également reporté dans le présent document partie « informations concernant les placements et la gestion ».

## **Effet de levier**

Néant.

## REMUNERATIONS

### 1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

#### 1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2020, 108.6 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 25% d'OPCVM et 58% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
- Opérations
- Juridique
- Marketing
- Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

#### 1.2. Composition de la rémunération

##### 1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

## 1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

### 1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
- Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre).
- Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
- De limiter le poids de la performance strictement financière
- D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

### 1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

### 1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

### 1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

### 1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Christian Ferry, Président

Muriel Faure

Cyril Roux

Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
  - D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
  - De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
  - D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
  - D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
    - ( le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
    - ( la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

#### 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

#### 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2020 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2019 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2020.

Masse salariale 2020	26 762 374 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2019</i>	<i>6 459 435 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2020 (3<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>236 432 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2020 (2<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>210 087 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2020 (1<sup>er</sup> tiers)</i>	<i>226 975 euros</i>

# TESORUS EQUILIBRE

La Masse Salariale 2020 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 91 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2020 de l'ensemble du personnel Identifié	14 826 782 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)</i>	<i>7 822 602 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 004 180 euros</i>

## AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

25 rue de la Ville l'Evêque

75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

## Comptes annuels

### Bilan Actif au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>17 713 540,12</b>	<b>13 949 052,50</b>
<b>OPC MAÎTRE</b>	<b>17 713 540,12</b>	<b>13 949 052,50</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>CRÉANCES</b>	<b>6 751,16</b>	<b>9 196,25</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	6 751,16	9 196,25
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>324 687,44</b>	<b>242 518,82</b>
Liquidités	324 687,44	242 518,82
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>18 044 978,72</b>	<b>14 200 767,57</b>

## Bilan Passif au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	18 035 452,31	14 253 479,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	225 370,74	114 851,36
Résultat de l'exercice (a,b)	-245 875,49	-199 832,85
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>18 014 947,56</b>	<b>14 168 497,77</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>DETTES</b>	<b>30 031,16</b>	<b>32 269,80</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	30 031,16	32 269,80
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>18 044 978,72</b>	<b>14 200 767,57</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors Bilan au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	-	-
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagement sur marché de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	-	-
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagement sur marché de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

## Compte de Résultat au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	20,27
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL (1)</b>	<b>-</b>	<b>20,27</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	1 403,53	1 078,99
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL (2)</b>	<b>1 403,53</b>	<b>1 078,99</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>-1 403,53</b>	<b>-1 058,72</b>
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	235 239,55	199 045,87
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b>	<b>-236 643,08</b>	<b>-200 104,59</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-9 232,41	271,74
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>	<b>-245 875,49</b>	<b>-199 832,85</b>

## Annexes

### 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

#### Règles d'évaluation des actifs

Le FCP est investi à 100% dans l'OPC maître.

#### ► Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les titres détenus dans le portefeuille du FCPE nourricier FCPE GROUPAMA EQUILIBRE F sont évalués sur la dernière valeur liquidative du maître.

#### ► Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :

Méthode des coupons encaissés.

#### ► Méthode de comptabilisation des frais :

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

#### Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clés pour l'Investisseur (DIC).

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème	Prise en charge
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1,40% TTC	Par le fonds
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,15 % TTC	Par le fonds
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Actif net	Néant	
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	
Commission de surperformance	Actif net	Néant	

Le montant des honoraires CAC sur l'exercice est de 1560 euros TTC.

► **Rappel des frais de fonctionnement et de gestion l'OPC maître GROUPAMA EQUILIBRE**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie B du prospectus simplifié.

## Parts F

Frais de gestion, frais indirects et commissions de surperformance				Commissions de mouvement		
Assiette	Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commission de surperformance	Assiette	Commission perçue par le dépositaire	Commission perçue par la Société de Gestion
Actif net	Taux maximum : 0,90%	Taux maximum : 0,25% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC <small>*selon la complexité</small>	Par type d'instrument*

\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion ».

- Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

# TESORUS EQUILIBRE

## ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

## ***Modalités d'affectation des sommes distribuables :***

<b><i>Part(s)</i></b>	<b><i>Affectation du résultat net</i></b>	<b><i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i></b>
Part TESORUS EQUILIBRE	Capitalisation	Capitalisation

## 2. Evolution de l'Actif Net au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>14 168 497,77</b>	<b>14 421 287,91</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	5 511 697,16	4 020 984,70
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-3 374 345,70	-3 622 054,87
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	216 704,66	137 610,81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-22 516,57
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-	-27,14
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 729 036,75	-566 682,48
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 971 572,33	1 242 535,58
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 242 535,58	-1 809 218,06
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-236 643,08	-200 104,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>18 014 947,56</b>	<b>14 168 497,77</b>

(\*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

## Ventilation des souscriptions / rachats au 30/09/2021

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b>	<b>5 511 697,16</b>	<b>4 020 984,70</b>
Versements de la réserve spéciale de participation	1 425 734,14	701 999,00
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	-	-
Versement de l'intéressement	424 555,93	257 330,95
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	-	-
Versements volontaires	457 782,21	392 984,04
Abondements de l'entreprise	1 651 122,38	1 365 498,20
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 552 502,50	1 303 172,51
Transferts provenant d'un CET	-	-
Transferts provenant de jours de congés non pris	-	-
Distribution des dividendes	-	-
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	-	<i>10 870,40</i>
<b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>	<b>3 374 345,70</b>	<b>3 622 054,87</b>
Rachats	1 495 967,19	1 446 478,36
Transferts à destination d'un autre OPC	1 878 378,51	2 175 576,51

(\*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

## 3. Complément d'information

### 3.1. Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

	Montant	%
<b>HORS-BILAN</b>		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

### 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan (hors EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
OPC Maître	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>PASSIF</b>								
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## 3.5. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	6 751,16
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>6 751,16</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	9 050,12
	Frais de gestion fixe	20 981,04
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>30 031,16</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-23 280,00</b>

## 3.6. Capitaux propres

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	229 244,9957	5 511 697,16
Parts rachetées durant l'exercice	-139 528,6660	-3 374 345,70
Solde net des souscriptions/rachats	89 716,3297	2 137 351,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	718 462,8863	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

## 3.7. Frais de gestion a la charge du fonds

	30/09/2021
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	235 239,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

## 3.8. Engagements reçus et donnés

### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

## 3.9. Autres informations

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			17 713 540,12
	FR0012395572	GROUPAMA EQUILIBRE F	17 713 540,12
Instruments financiers à terme			-
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>17 713 540,12</b>

## 3.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-245 875,49	-199 832,85
<b>Total</b>	<b>-245 875,49</b>	<b>-199 832,85</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-245 875,49	-199 832,85
<b>Total</b>	<b>-245 875,49</b>	<b>-199 832,85</b>

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	225 370,74	114 851,36
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>225 370,74</b>	<b>114 851,36</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	225 370,74	114 851,36
<b>Total</b>	<b>225 370,74</b>	<b>114 851,36</b>

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net en EUR	10 612 141,36	12 571 199,68	14 421 287,91	14 168 497,77	18 014 947,56
Nombre de titres	479 868,3448	544 632,3051	615 522,4543	628 746,5566	718 462,8863
Valeur liquidative unitaire	22,11	23,08	23,42	22,53	25,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,07	0,04	0,18	0,18	0,31
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,22	-0,26	-0,31	-0,31	-0,34

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés</b>				
<b>FRANCE</b>				
GROUPAMA EQUILIBRE F	EUR	134 386,9215	17 713 540,12	98,33
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>17 713 540,12</b>	<b>98,33</b>
<b>TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés</b>			<b>17 713 540,12</b>	<b>98,33</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>17 713 540,12</b>	<b>98,33</b>
<b>Créances</b>			<b>6 751,16</b>	<b>0,03</b>
<b>Dettes</b>			<b>-30 031,16</b>	<b>-0,16</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>324 687,44</b>	<b>1,80</b>
<b>Actif net</b>			<b>18 014 947,56</b>	<b>100,00</b>
<hr/>				
<b>Part TESORUS EQUILIBRE</b>	<b>EUR</b>	<b>718 462,8863</b>	<b>25,07</b>	



## TESORUS EQUILIBRE

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :  
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 Paris

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

---

Aux porteurs de parts du FCPE TESORUS EQUILIBRE,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TESORUS EQUILIBRE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 17 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés

*Virginie Gaitte*

Virginie GAITTE



30/09/2021

Fonds de droit français

**GROUPAMA EQUILIBRE**

**RAPPORT ANNUEL**

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	13
5. Certification du commissaire aux comptes	18
6. Comptes de l'exercice	23
7. Annexe(s)	45
Caractéristiques de l'OPC (suite)	46

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA EQUILIBRE

Part F, D - Code ISIN : FR0012395572

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

**Objectif de gestion :** Obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

**Indicateur de référence :** 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

Le FCP GROUPAMA EQUILIBRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change vise un seuil maximum d'une fois l'actif du FCP.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 30% et 70% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein d'OPCVM, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 20% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 30% et 70% de son actif net.

Le FCP pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen jusqu'à 100% de son actif net.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Affectation des sommes distribuables :** Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

**Durée de placement minimum recommandée :** Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :** Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Fréquence de valorisation :** Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 5, en raison de son exposition au risque de taux et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### **30 novembre 2020**

- Mise à jour du SRRI qui passe de 4 à 5 ;
- Mise à jour des frais courants à la clôture des fonds à fin septembre 2020.

### **15 février 2021**

Mise à jour des performances à fin décembre 2020.

### **10 mars 2021**

Fonds profilés : catégorisation « article 6 ».

Mise à jour réglementaire Disclosures ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088).

### **A compter du 15 novembre 2021**

- Mise à jour de l'indice Barclays qui change de nom et devient « Bloomberg » ;
- Passage de la publication de la VL de J+1 à J+2 jours ouvrés ;
- Mise à jour des frais courants dans les DIC1 à la clôture des fonds à fin septembre 2021.
- Modification du cut off qui passe de 11h00 à 9h30.

### 3. RAPPORT DE GESTION

EQUITIES						
Price index except *	from		30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
	to		30/09/21	30/09/21	31/12/20	30/09/21
Ccy	Last		1 mois	3 mois	2020	YtD
<b>GLOBAL</b>						
MSCI World AC Free (Loc)	0	825	25,55%	-1,48%	12,32%	11,60%
MSCI World AC Free	USD	710	25,54%	-2,09%	14,34%	9,79%
<b>DEVELOPPED MARKETS</b>						
MSCI World Dev. (Loc)	0	2 282	27,23%	-0,76%	11,67%	13,56%
MSCI World Dev.	USD	3 007	27,01%	-1,30%	14,06%	11,77%
S&P 500	USD	4 308	28,09%	-1,03%	16,26%	14,68%
Russell 2000	USD	2 204	46,21%	-4,40%	18,36%	11,62%
Nasdaq 100	USD	14 690	28,65%	-0,26%	47,58%	13,98%
S&P/TSX 60	CAD	1 203	24,41%	-0,75%	1,96%	16,29%
DJ Stoxx 600	EUR	455	25,95%	-0,44%	-4,04%	13,98%
DJ EuroStoxx 50	EUR	4 048	26,76%	-0,89%	-5,14%	13,95%
DAX*	EUR	15 261	19,59%	-2,49%	3,55%	11,24%
CAC 40	EUR	6 520	35,74%	-0,50%	-7,14%	17,45%
S&P/MIB	EUR	25 684	35,07%	1,59%	-5,42%	15,52%
IBEX	EUR	8 796	30,96%	-1,25%	-15,45%	8,95%
FTSE 100	GBP	7 086	20,80%	-0,52%	-14,34%	9,69%
TOPIX	JPY	2 030	24,90%	3,77%	4,84%	12,49%
NIKKEI 225	JPY	29 453	27,03%	2,33%	16,01%	7,32%
<b>EMERGING MARKETS</b>						
MSCI Daily TR Net Emergi	USD	616	18,20%	-6,81%	18,31%	-1,25%
MSCI BRIC	USD	361	5,68%	-10,27%	15,42%	-8,12%
MSCI EM Asia	USD	725	13,93%	-7,96%	28,38%	-4,15%
KOSPI 200	KRW	401	29,69%	-7,96%	32,52%	3,09%
TWSE	TWD	16 935	35,31%	-4,38%	22,80%	14,95%
HS China Enterprise	HKD	8 726	-7,14%	-16,22%	-3,85%	-18,74%
S&P/CNX NIFTY	USD	237	55,21%	12,47%	12,02%	23,98%
MSCI Latin America	USD	2 228	21,89%	-14,88%	-15,97%	-9,11%
BOVESPA	BRL	110 979	17,31%	-13,04%	2,92%	-6,75%
MEXBOL	MXN	51 386	37,18%	2,31%	1,21%	16,61%
MSCI EMEA	USD	284	36,09%	3,00%	-9,83%	17,67%
RTS	RUB	26 524	39,91%	6,68%	3,97%	22,51%
FTSE/JSE TOP 40	ZAR	57 863	15,63%	-4,03%	7,01%	6,41%
ISTANBUL SE 100	TRY	1 406	22,80%	2,16%	29,06%	-4,76%
<b>CONVERTIBLES</b>						
Convertibles Globales	USD	444	22,99%	-1,82%	38,78%	3,63%
Convertibles US	EUR	707	28,12%	-1,19%	50,27%	5,30%
Convertibles Europe	USD	260	10,86%	-1,25%	5,54%	3,54%
Convertibles Asie	USD	233	14,34%	-3,23%	16,31%	3,47%

## EQUITY SIZE, STYLE & SECTOR PERFORMANCE

Price index except *		from		30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
				to	30/09/21	30/09/21	31/12/20
	Ccy	Last	1 mois	3 mois	YtD	YtD	
<b>US</b>							
S&P 1500 Comp.	USD	985	29,47%	-1,16%	15,81%	14,79%	
S&P 500	USD	4 308	28,09%	-1,03%	16,26%	14,68%	
S&P 400 Mid	USD	2 641	41,87%	-2,55%	11,81%	14,48%	
S&P 600 Small	USD	1 332	55,70%	-2,77%	9,57%	19,01%	
Russell 1000 Growth	USD	2 759	26,34%	-0,43%	37,12%	13,65%	
Russell 1000 Value	USD	1 544	32,23%	-2,12%	0,15%	14,41%	
S&P Energy	USD	396	74,02%	-4,27%	-37,31%	38,35%	
S&P Materials	USD	497	24,16%	-4,55%	18,11%	8,98%	
S&P Industrials	USD	827	27,07%	-5,31%	9,01%	10,31%	
S&P Technology	USD	2 624	27,71%	-0,36%	42,21%	14,51%	
S&P Cons.Discretionary	USD	1 430	18,38%	-1,64%	32,07%	9,76%	
S&P Cons.Staples	USD	715	8,41%	-1,00%	7,63%	2,62%	
S&P Health Care	USD	1 484	20,55%	-0,76%	11,43%	12,08%	
S&P Telecom	USD	268	37,11%	-0,41%	22,18%	20,78%	
S&P Utilities	USD	325	7,53%	-0,28%	-2,83%	1,73%	
S&P Finance	USD	625	56,04%	1,71%	-4,10%	27,36%	
<b>EUROPE</b>							
DJ STOXX Large 200	EUR	450	24,54%	-0,47%	-5,18%	13,96%	
DJ STOXX Mid 200	EUR	568	30,25%	-0,73%	-1,09%	12,88%	
DJ STOXX Small 200	EUR	385	32,93%	0,50%	3,20%	16,48%	
DJ STOXX Growth	EUR	3 113	25,31%	0,74%	5,71%	16,85%	
DJ STOXX Value	EUR	1 370	34,32%	-0,59%	-12,31%	14,17%	
MSCI Europe Energy	EUR	98	61,45%	8,93%	-37,16%	28,03%	
MSCI Europe Materials	EUR	279	24,17%	-4,79%	6,25%	9,96%	
MSCI Europe Industrials	EUR	278	32,15%	0,80%	2,35%	17,65%	
MSCI Europe Technology	EUR	155	36,88%	5,05%	13,70%	27,19%	
MSCI Europe Cons.Disc.	EUR	181	34,68%	-5,85%	5,56%	13,19%	
MSCI Europe Cons.Staples	EUR	240	8,02%	-3,02%	-5,77%	7,02%	
MSCI Europe Health Care	EUR	204	10,76%	1,01%	-3,82%	13,16%	
MSCI Europe Telecom	EUR	46	22,38%	-2,17%	-15,98%	11,20%	
MSCI Europe Utilities	EUR	109	3,86%	-4,75%	8,87%	-6,46%	
MSCI Europe Financial	EUR	54	45,53%	2,97%	-17,18%	18,58%	
MSCI Europe Bank	EUR	39	70,12%	5,17%	-28,03%	29,77%	
MSCI Europe Insurance	EUR	70	29,51%	2,44%	-12,72%	8,68%	
<b>JAPAN</b>							
TOPIX Large 100	JPY	1 330	28,91%	4,03%	6,06%	13,43%	
TOPIX Mid 400	JPY	2 216	19,61%	2,88%	4,67%	10,28%	
TOPIX Small	JPY	2 456	17,25%	4,96%	-2,18%	13,54%	

<b>BONDS</b>						
		from	30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
		to	30/09/21	30/09/21	31/12/20	30/09/21
		Last	1 mois	3 mois	2020	YtD
<b>RETURNS</b>						
U.S. Treasury	USD	2 496	-3,3%	-0,1%	8,0%	-2,5%
Treasury	EUR	278	-1,7%	-0,2%	5,0%	-2,9%
BarCap US Aggregate	USD	2 355	-0,90%	-0,08%	7,51%	-1,55%
BarCap Euro Aggregate	EUR	269	-1,06%	-0,22%	4,05%	-2,29%
BarCap US Agg. Corporate	USD	3 516	1,74%	-0,16%	9,89%	-1,27%
BarCap Euro-Agg Corporate	EUR	265	1,66%	-0,04%	2,77%	-0,31%
BarCap US Corp. High Yield	USD	2 444	11,28%	0,69%	7,11%	4,53%
BarCap Pan-Europe Corp. HY	EUR	360	9,04%	0,59%	2,29%	3,69%
J.P. Morgan EMBI Global Total	USD	919	3,88%	-0,52%	5,88%	-1,53%
J.P. Morgan GBI-EM Global Comp	USD	373	5,76%	-1,16%	1,32%	-3,14%
#N/A Invalid Security	USD	0	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
<b>YIELDS &amp; SPREADS</b>						
US 10 year (%)	USD	1,49	80	6	-100	57
US 2 year (%)	USD	0,28	15	4	-145	15
US 5 year (%)	USD	0,96	69	11	-133	60
US 30 year (%)	USD	2,04	59	0	-74	40
Germany 10 year (%)	EUR	-0,20	32	4	-38	37
Germany 2 year (%)	EUR	-0,69	1	-2	-10	1
Germany 30 year (%)	EUR	0,28	37	0	-51	43
France 10 year (%)	EUR	0,16	40	6	-46	49
Japan 10 year (%)	JPY	0,07	6	3	3	5
UK 10 year (%)	GBP	1,02	79	32	-63	83
Italie 10 year (%)	EUR	0,86	-1	9	-87	32
Espagne 10 year (%)	EUR	0,46	21	9	-42	41
Barclays World Govt IL All Mat	USD	417,31	3,88%	1,83%	9,33%	2,16%
Barclays US Govt IL All Mat	USD	370,58	5,08%	1,44%	11,54%	3,39%
Barclays France Govt EMU HICP-Link	EUR	258,30	6,12%	2,54%	2,94%	3,42%
BEIL1T	EUR	242,64	7,82%	2,49%	3,06%	4,59%
BarCap US Corp. Spread (bp)	USD	84	-52	2	3	-12
BarCap Euro Corp. Spread (bp)	EUR	84	-35	1	-1	-8
BarCap US HY Spread (bp)	USD	289	-228	22	24	-71
BarCap Pan-Europe HY Spread (bp)	EUR	300	-171	6	54	-58
J.P. Morgan EMBI Global Spread	USD	324	-74	8	46	1
US Breakeven 10 Year	USD	2,38	0,74	0,03	0,20	0,39

<b>CURRENCY &amp; CASH</b>					
	from	30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
	to	30/09/21	30/09/21	31/12/20	30/09/21
	Last	1 mois	3 mois	2020	YtD
<b>CURRENCY vs USD</b>					
EUR	1,158	-1,20%	-2,40%	8,94%	-5,21%
JPY	111,3	▲-5,22%	▲-0,22%	▲5,19%	▲-7,22%
GBP	1,347	4,29%	-2,53%	3,12%	-1,43%
CHF	0,932	-1,16%	-1,16%	9,20%	-4,99%
SEK	8,76	2,23%	-2,50%	13,83%	-6,10%
NOK	8,75	6,67%	-1,75%	2,41%	-1,94%
CAD	1,268	5,04%	-2,82%	2,08%	0,35%
AUD	0,723	0,91%	-3,97%	9,59%	-6,07%
NZD	0,690	4,26%	-1,81%	6,59%	-3,97%
MXN	20,6	7,14%	-4,21%	-4,96%	-3,52%
BRL	5,44	3,06%	-7,04%	-22,47%	-4,49%
ZAR	15,07	11,15%	-5,42%	-4,73%	-2,48%
RUB	72,8	6,71%	0,70%	-16,70%	2,28%
TRY	8,89	-13,24%	-2,26%	-20,02%	-16,34%
CNY	6,44	5,37%	0,44%	6,68%	1,28%
HKD	7,79	-0,47%	-0,26%	0,49%	-0,43%
KRW	1 184	-1,21%	-4,14%	6,43%	-8,24%
INR	74,2	-0,64%	0,69%	-2,31%	-1,58%
EUR CCY Harvest Bal	259	9,14%	-1,31%	-5,06%	4,07%
<b>CENTRAL BANK RATES</b>					
Fed Fund Target Rate	0,25	0	0	-150	0
ECB Refi Rate	0,00	0	0	0	0
BoJ O/N Call Rate	0,10	0	0	0	0
BoE Base Rate	0,10	0	0	-65	0
BoC O/N Lending Rate	0,25	0	0	-150	0
RBA Cash Rate Target	3,25	0	0	0	0
RBNZ Official Cash Rate	0,25	0	0	-75	0
SNB Libor Target	-0,75	0	0	0	0
RiksBank Repo Rate	0,00	0	0	0	0
Norges Bank Effective Deposit Rate	0,25	25	25	-150	25

<b>COMMODITY &amp; OTHERS</b>					
	from	30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
	to	30/09/21	30/09/21	31/12/20	30/09/21
	Last	1 mois	3 mois	2020	YtD
<b>COMMODITY</b>					
DJ-UBS Commodity	101	42,21%	6,09%	-3,50%	29,09%
DJ-UBS Energy	76	78,80%	18,65%	-42,72%	74,93%
WTI CRUDE OIL	75	86,55%	-0,17%	-20,54%	54,64%
DJ-UBS Industrial Metals	340	37,11%	1,89%	16,33%	20,01%
DJ-UBS Precious Metals	448	-7,83%	-5,30%	25,60%	-10,00%
GOLD	1 757	-6,83%	-1,70%	25,12%	-7,45%
DJ-UBS Agriculture	122	44,67%	0,00%	16,48%	19,20%
<b>OTHERS</b>					
VIX	23,1	-3,23	8,07	8,97	0,39
VSTOXX	23,2	-2,82	6,67	9,41	-0,13
Volatility Currency G7	6,0	-2,07	0,07	1,32	-1,08
Volatility EM Currency	8,8	-3,00	0,18	4,14	-1,95

Au dernier trimestre de 2020, les marchés poursuivent le rebond entamé en avril suite à la crise du COVID et sous l'impulsion d'un soutien massif et coordonné de la part des banques centrales et des différents gouvernements. La situation sanitaire n'est pour autant pas réglée et les craintes d'une résurgence épidémique (deuxième vague) sont de plus en plus présentes dans les esprits. Du point de vue géopolitique, l'actualité est dominée par la perspective de l'élection présidentielle aux US et ainsi que par les incertitudes entourant la possibilité d'un accord régissant la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne (BREXIT). Le point focal pour l'économie, les marchés et les populations intervient au mois de novembre. En début de mois, la compagnie pharmaceutique PFIZER annonce le développement d'un nouveau vaccin. Cette annonce a entrouvert la possibilité d'une sortie de crise sanitaire, d'une réouverture progressive des économies et pose les bases d'une reprise cyclique généralisée. Plus tard dans le mois, la victoire de Joe Biden aux élections américaines sonne le glas de la présidence précédente et ouvre la voie à une nouvelle donne internationale, notamment sur les questions du climat et du multilatéralisme. Du point de vue économique, cette victoire marque la perspective d'un plan massif de soutien à l'économie – et donc aux marchés –. Ces derniers ne s'y sont pas trompés et il s'en est suivi un appétit nouveau pour les actifs les plus sensibles au cycle économique et plus à même de bénéficier pleinement de la nouvelle donne économique et sanitaire.

Les bonnes tendances de 2020, se poursuivent au premier 2021 et ce d'autant plus que la situation sanitaire est en amélioration aussi bien dans les pays développés que dans les pays émergents. Les campagnes de vaccination s'accroissent même si l'apparition de nouveaux variants suscite quelques inquiétudes. Les indicateurs de cycle sont au vert, les publications macroéconomiques surprennent positivement et les saisons de résultats des entreprises apportent leurs lots de bonnes surprises et soutiennent les marchés d'actions. Les segments sensibles au cycle surperforment les segments défensifs, le style « value » surperforme le style « growth » et les small caps surperforment les large caps. Du côté des marchés du crédit, l'activité des banques centrales conduit à une contraction continue des spreads de crédit. Les premières craintes sur l'inflation apparaissent du fait notamment de la forte hausse des matières premières et des goulets d'étranglement sur différentes chaînes de valeurs industrielles.

Au deuxième trimestre 2021, les marchés d'actions développés retrouvent leurs niveaux d'avant crise et les niveaux de valorisations posent question. Fort heureusement la dynamique bénéficiaire reste solide. L'écart se creuse avec les marchés émergents qui sont pénalisés par un moindre accès à la vaccination et par le ralentissement en Chine. La résurgence des pressions inflationnistes pousse par ailleurs certaines banques centrales (Brésil, Argentine, Russie, Turquie) à resserrer les conditions monétaires. Du côté obligataire, le positionnement des investisseurs prend acte également de la forte amélioration de la conjoncture économique. La normalisation des rendements souverains se poursuit de façon logique et sans excès (hausse des taux longs), les primes de risque de crédit retrouvent des niveaux d'avant crise et les bonnes publications du premier trimestre continuent d'alimenter l'appétit des investisseurs pour les actifs risqués.

Au troisième trimestre 2021, la croissance économique ralentit aux US dans un contexte où l'inflation continue d'accroître. Les banques centrales montent au créneau et défendent la thèse d'une inflation transitoire résultant principalement d'un choc de demande lié à la réouverture des économies suite aux nombreux confinements. Les taux longs se détendent, le leadership de style tourne à l'avantage des valeurs de croissance mais le directionnel des marchés d'actions reste globalement porteur. Les bénéfices des entreprises restent solides, les publications de bénéfices continuent de surprendre positivement et les niveaux de valorisation se détendent quelque peu.

Tout au long de la période sous revue nous aurons maintenu un positionnement moyen pro-risque caractérisé par une surrexposition sur les marchés actions avec une exposition qui a été maintenue à 60%. Du côté obligataire, nous avons surpondéré le crédit (dettes d'entreprises) au détriment des obligations souveraines gérées de manière à toujours maintenir une sensibilité obligataire en ligne par rapport à celle du benchmark.

**Sur la période 30/09/2020 au 30/09/2021, la performance de GR EQUILIBRE (part N) s'établit à 11.82% contre 12.79% pour l'indice de référence.**

**Sur la période 30/09/2020 au 30/09/2021, la performance de GR EQUILIBRE (part GDM) s'établit à 12.95% contre 12.79% pour l'indice de référence.**

**Sur la période 30/09/2020 au 30/09/2021, la performance de GR EQUILIBRE (part R) s'établit à 12.80% contre 12.79% pour l'indice de référence.**

**Sur la période 30/09/2020 au 30/09/2021, la performance de GR EQUILIBRE (part F) s'établit à 12.32% contre 12.79% pour l'indice de référence.**

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
iShares III PLC - iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF	279 274 680,66	39 506 777,12
ISHARES BC EURO TREAS BOND	228 305 716,94	26 615 409,25
ISHS EURO HIGH YLD CORP BD UCITS EUR DIS		239 406 816,36
BLACKROCK GI EURO AGGREGATE BOND INDEX N7	83 271 606,89	70 607 039,72
SOURCE S&P 500 UCITS ETF		129 779 818,87
ISHR NRTH AMER IDX-D ACC EUR	21 427 780,28	56 376 960,24
AMUNDI INDEX MSCI EUROPE - IE	38 690 473,25	37 521 924,15
Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF ICC	37 033 077,94	6 613 827,28
AM IND MSCI PACIF EX JAP UCI ETF DR	7 159 371,64	36 133 254,99
CS ETF (IE) ON MSCI CANADA	24 600 330,10	11 968 011,28

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
  - Prêts de titres :
  - Emprunt de titres :
  - Prises en pensions :
  - Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 665 138 773,11
  - Change à terme : 499 377 156,99
  - Future : 165 761 616,12
  - Options :
  - Swap :

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	HSBC FRANCE EX CCF NATIXIS

(\*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <b>Total</b>	     170 000,00 <b>170 000,00</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <b>Total</b>	     

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus <b>Total des revenus</b> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <b>Total des frais</b>	         

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

### **INTERMÉDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

### **FRAIS D'INTERMÉDIATION**

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr)

### **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 442 138 271,60 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

### **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

### **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

## REMUNERATIONS

### I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

#### I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2020, 108.6 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 25% d'OPCVM et 58% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

#### I.2. Composition de la rémunération

##### I.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

### 1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

#### 1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
- Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre).
- Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

#### 1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

### 1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

### 1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

### 1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Christian Ferry, Président  
Muriel Faure  
Cyril Roux  
Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

#### 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

#### 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2020 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2019 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2020.

Masse salariale 2020	26 762 374 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2019</i>	<i>6 459 435 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2020 (3<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>236 432 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2020 (2<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>210 087 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2020 (1<sup>er</sup> tiers)</i>	<i>226 975 euros</i>

La Masse Salariale 2020 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 91 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2020 de l'ensemble du personnel Identifié	14 826 782 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)</i>	<i>7 822 602 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 004 180 euros</i>

## **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
25 rue de la Ville l'Evêque  
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## GROUPAMA EQUILIBRE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

---

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA EQUILIBRE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA EQUILIBRE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 décembre 2021

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés



Virginie GAITTE

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

### BILAN AU 30/09/2021 en EUR

#### ACTIF

	30/09/2021	30/09/2020
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>1 595 709 327,50</b>	<b>1 351 898 227,31</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>1 590 361 404,85</b>	<b>1 349 448 189,17</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 590 361 404,85	1 349 448 189,17
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>5 347 922,65</b>	<b>2 450 038,14</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 347 922,65	2 450 038,14
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>539 635 538,16</b>	<b>19 735 218,96</b>
Opérations de change à terme de devises	499 377 156,99	
Autres	40 258 381,17	19 735 218,96
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>291 402,41</b>	<b>1 525 317,95</b>
Liquidités	291 402,41	1 525 317,95
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 135 636 268,07</b>	<b>1 373 158 764,22</b>

## PASSIF

	30/09/2021	30/09/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 577 506 977,41	1 367 809 521,18
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	2 269 214,29	5 218 174,20
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	47 366 497,69	-7 550 430,27
Résultat de l'exercice (a,b)	-16 456 201,66	-10 251 727,95
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>1 610 686 487,73</b>	<b>1 355 225 537,16</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>5 346 736,27</b>	<b>2 448 865,16</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	5 346 736,27	2 448 865,16
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 346 736,27	2 448 865,16
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>5 16 082 603,63</b>	<b>2 176 709,55</b>
Opérations de change à terme de devises	505 415 263,58	
Autres	10 667 340,05	2 176 709,55
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>3 520 440,44</b>	<b>13 307 652,35</b>
Concours bancaires courants	3 520 440,44	13 307 652,35
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 135 636 268,07</b>	<b>1 373 158 764,22</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 30/09/2021 en EUR**

	30/09/2021	30/09/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBL BUN I 220		110 296 640,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
TY CBOT YST I 1220		12 731 713,43
SP 500 MINI 1220		108 193 578,65
SP 500 MINI 1221	165 761 616,12	
NQ USA NASDAQ 1220		42 023 894,60
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

**COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2021 en EUR**

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 127,43	45 030,19
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	1 537 420,61	5 586 663,57
<b>TOTAL (1)</b>	<b>1 547 548,04</b>	<b>5 631 693,76</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	138 129,05	209 237,27
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>138 129,05</b>	<b>209 237,27</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>1 409 418,99</b>	<b>5 422 456,49</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	17 076 217,78	15 571 824,26
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-15 666 798,79</b>	<b>-10 149 367,77</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-789 402,87	-102 360,18
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-16 456 201,66</b>	<b>-10 251 727,95</b>

### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

#### Règles d'évaluation des actifs

##### Méthodes de valorisation

##### ▮ Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :  
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie  
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).
- Valeurs négociées dans la zone Amérique  
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

##### ▮ Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché.

##### ▮ Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

##### ▮ Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
  - ▮ sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
  - ▮ en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

► **Opérations de gré à gré**

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

► **Opérations à terme ferme et conditionnelles**

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

► **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps**

► Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.

► Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

**Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'investisseur (DICI).

**Parts N, GDM, N et R :**

Catégorie de part	Frais de gestion, frais indirects et commissions de surperformance				Commissions de mouvement		
	Assiette	Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commission de surperformance	assiette	Commission perçue par le dépositaire	Commission perçue par la Société de Gestion
<b>Part F</b>	<b>Actif net</b>	<b>Taux maximum : 0,90%</b>	<b>Taux maximum : 0,25% TTC</b>	<b>Néant</b>	<b>Prélèvement sur chaque transaction</b>	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Actions et assimilés : max 0,10% Obligations et assimilés : max 0,05% Future et options : max 2 euros par lot
<b>Part GDM</b>	<b>Actif net</b>	<b>Taux maximum : 0,65%</b>	<b>Taux maximum : 0,25% TTC</b>	<b>Néant</b>	<b>Prélèvement sur chaque transaction</b>	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Actions et assimilés : max 0,10% Obligations et assimilés : max 0,05% Future et options : max 2 euros par lot
<b>Part M</b>	<b>Actif net</b>	<b>Taux maximum : 0,80%</b>	<b>Taux maximum : 0,25% TTC</b>	<b>Néant</b>	<b>Prélèvement sur chaque transaction</b>	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Actions et assimilés : max 0,10% Obligations et assimilés : max 0,05% Future et options : max 2 euros par lot
<b>Part N</b>	<b>Actif net</b>	<b>Taux maximum : 1,35%</b>	<b>Taux maximum : 0,25% TTC</b>	<b>Néant</b>	<b>Prélèvement sur chaque transaction</b>	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Actions et assimilés : max 0,10% Obligations et assimilés : max 0,05% Future et options : max 2 euros par lot
<b>Part R</b>	<b>Actif net</b>	<b>Taux maximum : 0,90%</b>	<b>Taux maximum : 0,25% TTC</b>	<b>Néant</b>	<b>Prélèvement sur chaque transaction</b>	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Actions et assimilés : max 0,10% Obligations et assimilés : max 0,05% Future et options : max 2 euros par lot

\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres revient à l'OPC.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part GROUPAMA EQUILIBRE F	Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA EQUILIBRE N	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA EQUILIBRE R	Capitalisation	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>1 355 225 537,16</b>	<b>1 342 363 327,63</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	377 381 931,81	229 569 384,63
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-286 595 853,70	-173 204 830,26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	45 317 138,76	46 692 707,34
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 865 159,97	-10 546 879,52
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	55 131 382,40	91 376 716,65
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-37 428 039,36	-132 454 090,81
Frais de transactions	-184 296,62	-143 170,25
Différences de change	-13 260 092,55	-6 917 196,31
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	142 427 513,00	-25 647 602,31
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	238 923 011,62	96 495 498,62
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-96 495 498,62	-122 143 100,93
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-7 796 774,41	4 286 538,14
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-5 346 736,27	2 450 038,14
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 450 038,14	1 836 500,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-15 666 798,79	-10 149 367,77
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>1 610 686 487,73</b>	<b>1 355 225 537,16</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	165 761 616,12	10,29
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>165 761 616,12</b>	<b>10,29</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							291 402,41	0,02
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 520 440,44	0,22
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	291 402,41	0,02								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 520 440,44	0,22								
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	61 619 727,09	3,83	16 592 283,87	1,03				
Opérations temporaires sur titres								
Créances	25 259 769,64	1,57	272 192,45	0,02				
Comptes financiers			28 913,74		65 395,71		27 092,96	
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	489 235 946,33	30,37						
Comptes financiers	2 471 717,56	0,15						
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations	165 761 616,12	10,29						

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
<b>CRÉANCES</b>		
	Achat à terme de devise	16 388 808,86
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	482 988 348,13
	Ventes à règlement différé	1 879 263,64
	Souscriptions à recevoir	24 324 364,91
	Rétrocession de frais de gestion	33 791,84
	Dépôts de garantie en espèces	8 870 960,78
	Collatéraux	5 150 000,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>539 635 538,16</b>
<b>DETTES</b>		
	Vente à terme de devise	489 235 946,33
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	16 179 317,25
	Achats à règlement différé	8 430 808,07
	Rachats à payer	332 462,71
	Frais de gestion fixe	1 734 069,27
	Collatéraux	170 000,00
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>516 082 603,63</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>23 552 934,53</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE F</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 653 213,161600	211 047 005,71
Parts rachetées durant l'exercice	-1 562 890,372800	-199 695 214,60
Solde net des souscriptions/rachats	90 322,788800	11 351 791,11
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 726 155,492900	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	7 717,655	6 038 834,82
Parts rachetées durant l'exercice	-7 810,750	-6 107 390,28
Solde net des souscriptions/rachats	-93,095	-68 555,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 359,354	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE N</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	749 383,780700	160 296 091,28
Parts rachetées durant l'exercice	-381 671,134400	-80 793 248,82
Solde net des souscriptions/rachats	367 712,646300	79 502 842,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 449 063,764700	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE F</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE N</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE R</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE F</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 301 135,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	100 644,85
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	52 319,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	2 564,83
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE N</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11 982 103,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	156 132,35
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE R</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,49
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	0,02

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			442 138 271,60
	FR0010891432	AMERI-GAN O	101 569 498,15
	LU1897556608	G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	20 861 840,85
	FR0010213355	GROUPAMA ENTREPRISES IC	2 986 440,88
	FR0010973131	GROUPAMA ETAT EURO ISR O	66 851 333,53
	FR0010890889	GROUPAMA ETAT EURO O	26 816 221,27
	FR0012097319	GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	31 355 831,95
	FR0010892133	GROUPAMA JAPON STOCK O	16 912 275,49
	FR0013283496	GROUPAMA OBLIG EURO O	113 165 102,39
	FR0013229739	GROUPAMA US EQUITIES O	61 619 727,09
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>442 138 271,60</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	-16 456 201,66	-10 251 727,95
<b>Total</b>	<b>-16 456 201,66</b>	<b>-10 251 727,95</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE F</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-4 724 156,69	-2 689 807,32
<b>Total</b>	<b>-4 724 156,69</b>	<b>-2 689 807,32</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-35 594,26	6 884,93
<b>Total</b>	<b>-35 594,26</b>	<b>6 884,93</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-11 696 450,31	-7 568 805,29
<b>Total</b>	<b>-11 696 450,31</b>	<b>-7 568 805,29</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-0,40	-0,27
<b>Total</b>	<b>-0,40</b>	<b>-0,27</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	2 269 214,29	5 218 174,20
Plus et moins-values nettes de l'exercice	47 366 497,69	-7 550 430,27
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>49 635 711,98</b>	<b>-2 332 256,07</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE F</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	20 480 610,28	2 225 846,77
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>20 480 610,28</b>	<b>2 225 846,77</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	454 359,18	-74 960,74
<b>Total</b>	<b>454 359,18</b>	<b>-74 960,74</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	28 700 739,14	-4 483 141,54
<b>Total</b>	<b>28 700 739,14</b>	<b>-4 483 141,54</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3,38	-0,56
<b>Total</b>	<b>3,38</b>	<b>-0,56</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>900 721 101,54</b>	<b>1 187 787 945,09</b>	<b>1 342 363 327,63</b>	<b>1 355 225 537,16</b>	<b>1 610 686 487,73</b>
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE F en EUR</b>					
Actif net	396 150 451,80	486 256 357,13	545 761 095,03	541 512 052,16	620 111 583,46
Nombre de titres	3 600 374,342000	4 190 763,847800	4 560 317,046800	4 635 832,704100	4 726 155,492900
Valeur liquidative unitaire	110,03	116,03	119,67	116,81	131,20
+/- values nettes unitaire non distribuées			1,12	0,48	4,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,73	-1,48			
Distribution unitaire sur résultat	0,30				
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,29	-0,78	-0,58	-0,99
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM en EUR</b>					
Actif net	15 294 699,91	15 147 361,05	14 100 743,45	13 805 722,06	15 514 317,61
Nombre de titres	22 120,854	20 607,804	18 496,878	18 452,449	18 359,354
Valeur liquidative unitaire	691,41	735,03	762,33	748,17	845,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	42,26	-9,44	7,22	-4,06	24,74
Capitalisation unitaire sur résultat	5,51	2,07	-1,01	0,37	-1,93
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE N en EUR</b>					
Actif net	489 275 949,83	686 323 772,30	782 439 088,10	799 907 661,21	975 060 471,91
Nombre de titres	2 621 454,255000	3 493 675,102400	3 879 118,358400	4 081 351,118400	4 449 063,764700
Valeur liquidative unitaire	186,64	196,44	201,70	195,99	219,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,43	-2,52	1,88	-1,09	6,45
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,30	-1,36	-2,19	-1,85	-2,62

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE R en EUR</b>					
Actif net		60 454,61	62 401,05	101,73	114,75
Nombre de titres		600,0000	600,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire		100,75	104,00	101,73	114,75
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-0,02	0,97	-0,56	3,38
Capitalisation unitaire sur résultat		0,13	-0,61	-0,27	-0,40

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>CANADA</b>				
CS ETF (IE) ON MSCI CANADA	CAD	111 463	16 592 283,87	1,03
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>16 592 283,87</b>	<b>1,03</b>
<b>FRANCE</b>				
AMERI-GAN O	EUR	2 360,14	101 569 498,15	6,30
GROUPAMA ENTREPRISES IC	EUR	1 324	2 986 440,88	0,19
GROUPAMA ETAT EURO ISR O	EUR	6 294,005	66 851 333,53	4,15
GROUPAMA ETAT EURO O	EUR	1 743,98	26 816 221,27	1,66
GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	EUR	2 050,996	31 355 831,95	1,95
GROUPAMA JAPON STOCK O	EUR	747,644	16 912 275,49	1,05
GROUPAMA OBLIG EURO O	EUR	10 344,216	113 165 102,39	7,03
GROUPAMA US EQUITIES O	USD	3 925,845	61 619 727,09	3,83
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>421 276 430,75</b>	<b>26,16</b>
<b>IRLANDE</b>				
ISHARES BC EURO TREAS BOND	EUR	1 511 883	198 523 542,47	12,33
iShares III PLC - iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF	EUR	1 955 536	247 622 679,30	15,37
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>446 146 221,77</b>	<b>27,70</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO AGG CORPOR-IE	EUR	68 789,064	81 518 480,29	5,07
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI UCITS ETF DR E	EUR	545 991	27 313 199,78	1,69
AMUNDI INDEX MSCI EUROPE - IE	EUR	60 530,123	142 139 256,03	8,82
AMUNDI INDEX MSCI JAPAN - IE	EUR	438,852	52 951 180,16	3,28
AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE	EUR	30 477,922	159 542 168,73	9,90
BLACKROCK GI EURO AGGREGATE BOND INDEX N7	EUR	454 269,7	51 704 977,25	3,21
G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	EUR	13 180,589	20 861 840,85	1,30
ISHR NRTH AMER IDX-D ACC EUR	EUR	6 417 638,01	139 243 491,90	8,65
Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF ICC	EUR	501 780	31 071 873,47	1,93
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>706 346 468,46</b>	<b>43,85</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>1 590 361 404,85</b>	<b>98,74</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>1 590 361 404,85</b>	<b>98,74</b>
<b>Instrument financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
SP 500 MINI I22I	USD	894	-5 346 736,27	-0,33
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-5 346 736,27</b>	<b>-0,33</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-5 346 736,27</b>	<b>-0,33</b>
<b>TOTAL Instrument financier à terme</b>			<b>-5 346 736,27</b>	<b>-0,33</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE JP MORGA	USD	6 197 974,96	5 347 922,65	0,33
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>5 347 922,65</b>	<b>0,33</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Créances</b>			<b>539 635 538,16</b>	<b>33,50</b>
<b>Dettes</b>			<b>-516 082 603,63</b>	<b>-32,04</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-3 229 038,03</b>	<b>-0,20</b>
<b>Actif net</b>			<b>1 610 686 487,73</b>	<b>100,00</b>

<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE F</b>	<b>EUR</b>	<b>4 726 155,492900</b>	<b>131,20</b>
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE N</b>	<b>EUR</b>	<b>4 449 063,764700</b>	<b>219,16</b>
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM</b>	<b>EUR</b>	<b>18 359,354</b>	<b>845,03</b>
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE R</b>	<b>EUR</b>	<b>1,0000</b>	<b>114,75</b>

## 7. ANNEXE(S)

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA EQUILIBRE

Part M, C - Code ISIN : FR0013321239

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management français.

#### Objectifs et politique d'investissement

**Objectif de gestion :** Obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

**Indicateur de référence :** 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

Le FCP GROUPAMA EQUILIBRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change vise un seuil maximum d'une fois l'actif du FCP.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 30% et 70% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein d'OPCVM, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 20% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 30% et 70% de son actif net.

Le FCP pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen jusqu'à 100% de son actif net.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée :** Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :** Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Fréquence de valorisation :** Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 5, en raison de son exposition au risque de taux et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA EQUILIBRE

Part R, C - Code ISIN : FR0013321221

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management français.

#### Objectifs et politique d'investissement

**Objectif de gestion :** Obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

**Indicateur de référence :** 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

Le FCP GROUPAMA EQUILIBRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change vise un seuil maximum d'une fois l'actif du FCP.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 30% et 70% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein d'OPCVM, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 20% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 30% et 70% de son actif net.

Le FCP pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen jusqu'à 100% de son actif net.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée :** Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :** Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Fréquence de valorisation :** Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

L'OPCVM a un niveau de risque de 5, en raison de son exposition au risque de taux et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA EQUILIBRE

Part N, C - Code ISIN : FR0010013961

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

**Objectif de gestion :** Obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

**Indicateur de référence :** 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

Le FCP GROUPAMA EQUILIBRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change vise un seuil maximum d'une fois l'actif du FCP.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 30% et 70% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein d'OPCVM, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 20% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 30% et 70% de son actif net.

Le FCP pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen jusqu'à 100% de son actif net.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée :** Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :** Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Fréquence de valorisation :** Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 5, en raison de son exposition au risque de taux et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA EQUILIBRE

Part GDM, C - Code ISIN : FR0011536655  
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

**Objectif de gestion** : Obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

**Indicateur de référence** : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

Le FCP GROUPAMA EQUILIBRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change vise un seuil maximum d'une fois l'actif du FCP.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 30% et 70% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein d'OPCVM, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 20% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 30% et 70% de son actif net.

Le FCP pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen jusqu'à 100% de son actif net.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Fréquence de valorisation** : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 5, en raison de son exposition au risque de taux et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.